

Autorité de contrôle prudentiel

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Christine Lagarde, a installé le 9 mars 2010 la nouvelle Autorité de contrôle prudentiel (ACP). Cette autorité, issue de la fusion des quatre instances existantes de contrôle et d'agrément des banques et des assurances (la Commission bancaire, l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (Acam), le comité des entreprises d'Assurances (CEA) et le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI), sera présidée par le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer. Le secrétariat général est assuré par Danièle Nouy.

La ministre a souligné la volonté de créer une super autorité pour renforcer l'efficacité de notre système de contrôle au profit de l'intérêt général et lui a confié une mission s'articulant autour de quatre objectifs : réussir la fusion au service de l'intérêt général, réussir la sortie de crise, réussir la réforme du système financier international et protéger les consommateurs.

Les décrets d'application de l'ordonnance portant création de l'ACP ainsi que les arrêtés de nomination de ses membres ont été publiés au Journal Officiel des 4, 7 et 9 mars 2010.

Les informations relatives à l'ACP sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/acp/index.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Conseil de surveillance de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 16 mars 2010 sous la présidence de M. Jean-Pierre Landau, Sous-Gouverneur de la Banque de France, et en présence M. Yves Barroux, Directeur général.

Cette première réunion de l'année 2010 a été consacrée aux questions de gestion.

Les comptes de l'IEDOM pour l'exercice 2009, certifiés par les commissaires aux comptes, ont été approuvés par le Conseil. Ils ont fait apparaître un résultat de 10,4 millions d'euros qui se compare à 90,9 millions d'euros en 2008. Compte tenu du report à nouveau de 5,5 millions d'euros effectué l'an dernier, le Conseil de surveillance a décidé de verser un dividende de 5 millions d'euros à la Banque de France et de porter le report à nouveau à 10,9 millions d'euros.

Le Conseil a examiné le rapport du comité de contrôle interne qui présente une analyse régulière et périodique du dispositif de maîtrise des risques mis en place au sein de l'Institut. Il a été décidé de créer un comité d'Audit qui sera présidé par Didier Bruneel.

Au titre des activités, un bilan a été dressé de la participation de l'IEDOM dans le dispositif gouvernemental de médiation du crédit aux entreprises ; dans le contexte économique et social qui caractérise les économies d'outre-mer, une présentation a également été faite de l'activité de gestion des situations de surendettement des particuliers assurée par les agences de l'IEDOM, au titre des secrétariats des Commissions de surendettement.

Eurofiduciaire

La Commission de Bruxelles a adopté le 22 mars 2010 une recommandation sur le cours légal des billets et des pièces en euros.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/economy_finance/articles/euro/2010-03-22-legal-tender-euro_en.htm

Frais bancaires

Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a confié une mission d'évaluation et de propositions sur les tarifs bancaires à Georges Pauget, ancien Directeur général de Crédit Agricole SA, et à Emmanuel Constans, président du Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Le rapport de mission devra être remis d'ici la fin du mois juin 2010.

Microcrédit

Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a annoncé de nouvelles mesures pour favoriser le développement du microcrédit qui s'inscriront dans le cadre du projet de loi de réforme du crédit à la consommation en discussion à l'Assemblée nationale. Le rapport sur le microcrédit personnel et professionnel commandé à l'Inspection générale des finances fin 2009 vient d'être publié.

Il est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/actus/10/100314microcredit.html>

Publications

1 - Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI)

Le rapport de l'exercice 2009 du CECEI est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/fr/supervi/agrement/rapport/rapport_2009.htm

2 - l'Observatoire des crédits aux ménages

Le 22^{ème} rapport annuel de l'Observatoire du crédit aux ménages est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

[http://www.fbf.fr/Web/internet/content_particuliers.nsf/\(WebPageList\)/observatoire+des+credits+aux+menages?Open](http://www.fbf.fr/Web/internet/content_particuliers.nsf/(WebPageList)/observatoire+des+credits+aux+menages?Open)

Publications de l'IEDOM

1 - Conjoncture 2009

Les notes expresses n° 67, 70, 71, 72, 73, 74 réalisées par les agences de la Martinique, de la Guyane, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la Guadeloupe, de la Réunion et de Mayotte présentent une synthèse de la conjoncture en 2009 dans chaque géographie.

2 - Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Les notes expresses n° 68 et 69 réalisées par le siège de l'IEDOM présentent une synthèse de l'économie de ces deux collectivités.

3 - Un nouvel indicateur de diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer

La note de l'Institut d'émission du siège de l'IEDOM propose un nouvel indice d'appréhension du climat des affaires en outre-mer.

L'ensemble de ces travaux sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

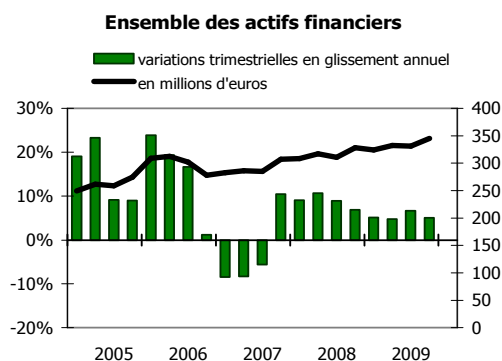
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Evolution contrastée de l'activité financière et bancaire au quatrième trimestre 2009

L'évolution de l'activité financière et bancaire de la place au 4^{ème} trimestre 2009 est marquée par une reprise de la croissance des actifs détenus par les agents économiques mahorais (+4,2 % après -0,4 % au 3^{ème} trimestre) et une évolution de la distribution de crédits qui, si elle reste globalement positive (+2,4 %), est plus favorable aux établissements de crédit non installés localement (+6,8 %) qu'aux établissements de crédits de la place (+0,2 %).

Reprise de l'épargne collectée...

L'encours global des actifs financiers (dépôts à vue, placements liquides ou à court terme et épargne à long terme) détenus par la clientèle mahoraise atteint 345 millions d'euros au 31 décembre 2009. Après avoir marqué le pas au 3^{ème} trimestre 2009 (-0,4 %), l'épargne collectée repart à la hausse au 4^{ème} trimestre (+4,2 %). Cette croissance est portée, en premier lieu, par la progression de l'épargne des ménages (+4,2 %) dont l'encours s'est accru de 7,3 millions d'euros pour atteindre 180,2 millions d'euros. Elle est ensuite soutenue par la croissance des actifs des entreprises (+3,6 % pour s'élever à 89 millions d'euros) et par celle des autres agents (+4,8 % pour atteindre 75,8 millions d'euros). Sur un an, le rythme de croissance de l'ensemble des actifs financiers est globalement positif (cf. graphique ci-dessous), l'encours progressant de 5 % en 2009 soit +16,5 millions d'euros (contre +6,9 % et +21,1 millions d'euros en 2008).

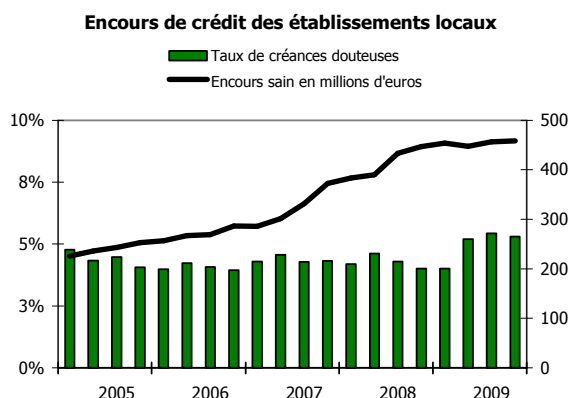
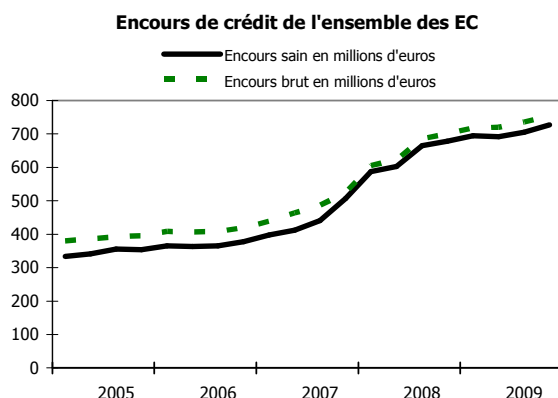


...et évolution modérée des financements bancaires

Au 31 décembre 2009, le montant total des concours octroyés par l'ensemble des établissements de crédit intervenant à Mayotte s'établit à 753,7 millions d'euros, en progression de 2,4 %. Cette croissance de l'encours fait suite à une hausse respective de 0,4 % et de 2,1 % aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres. L'encours de crédit sain enregistre une croissance de 3 %, tirée par les crédits aux ménages (+2,8 %, soit +6,1 millions d'euros). Les concours aux collectivités locales sont en revanche en net recul (-8,1 %, soit -13,8 millions d'euros). Dans une moindre mesure, les crédits aux entreprises sont également en retrait (-1,4 % soit -3,8 millions d'euros). Les crédits aux entreprises, aux ménages et aux collectivités locales représentent respectivement 37 %, 31 % et 22 % de l'encours de crédit sain.

L'encours brut total des crédits consentis par les établissements de crédit de la zone s'élève à 483,9 millions d'euros. Il est stable (+0,2 %) par rapport au 3^{ème} trimestre. A 458,3 millions d'euros, l'encours de crédit sain est également stable (+0,3 %) mais poursuit, en glissement trimestriel, une tendance à la baisse initiée au quatrième trimestre 2008. Les concours aux entreprises (214,9 millions d'euros), qui représentent 46,9 % du total de l'encours de crédit sain, sont en repli de 3 %. Les concours aux ménages - qui ont sensiblement le même poids que les entreprises dans l'encours total de crédit sain des établissements locaux (46,7 %) - s'élèvent à 213,9 millions d'euros. En progression sur le trimestre (+1,9 %) comme sur l'année (+3,4 %), leur évolution s'inscrit toutefois en retrait par rapport à 2008 (+21,3 %). Avec un volume d'engagement modeste auprès des EC installés localement (23,6 millions d'euros), les collectivités locales affichent une activité dynamique (progression de 27 % de l'encours de crédit), largement tirée par la croissance des crédits de trésorerie (+3,3 millions d'euros).

Enfin, l'activité des établissements de crédit hors zone - très importante en 2008, avec une progression des concours bruts de 73 % (+100 millions d'euros) - marque le pas en 2009 avec un accroissement de 14,6 % sur l'année. Au 31 décembre 2009, l'encours brut s'élève à 269,8 millions d'euros, affichant un niveau de progression en hausse au 4^{ème} trimestre (+6,8 % contre +1,6 % aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres). Cette activité demeure largement orientée vers les collectivités locales dont les besoins de financement sont couverts à 85 %.



BRÈVES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Lancement du recensement agricole 2010

La Direction de l'Agriculture et de la Forêt (DAF) a officiellement ouvert la campagne de recensement et de collecte d'informations agricoles 2010. Pendant un trimestre, 70 agents auront pour mission de recueillir et d'analyser les données collectées auprès d'un échantillon de 3 500 ménages agricoles. Cette enquête permettra à la DAF ainsi qu'aux décideurs publics de disposer d'éléments de cadrage pour mieux anticiper les investissements, préparer la « rupésation » de l'île (PAC) et faciliter les démarches d'indemnisation en cas de catastrophe naturelle.

Nouvelle Déléguée au droit des femmes

Installée par le préfet à l'occasion de la Journée de la femme, Moïnaecha Mohamed a pris ses fonctions de Déléguée au droit des femmes. Le poste, occupé auparavant par Nafissata Bint Mouhoudhoir, était vacant depuis deux ans. La priorité sera donnée à la réalisation d'une enquête sur la condition féminine à Mayotte, les dernières statistiques datant de 1999.

Instauration de la taxe locale d'électricité

Après délibération du Conseil Général, Electricité de Mayotte (EDM) a annoncé la mise en place de la taxe locale d'électricité sur l'île. Son taux est fixé à 8 %, appliqué à 80 % du montant total HT de la facture d'électricité pour les clients ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kilovoltampère (kVA), et à 30 % du montant total HT pour ceux dont la puissance souscrite est comprise entre 36 kVA et 250 kVA. Collecté par EDM et reversé au Conseil Général, le produit de cette taxe est entièrement destiné au financement des investissements sur le réseau électrique.

Lancement du dispositif d'accueil des bateaux de croisière

A l'occasion de l'escale du bateau de croisière Discovery à Mamoudzou le 27 mars dernier, le Comité de Tourisme (CDT) a mis en place un dispositif d'accueil pour les croisiéristes débarquant des navires de plus de 300 passagers. L'enjeu de cette démarche est de positionner Mayotte comme escale clé au sein de l'Océan indien. Le dispositif prévoit l'organisation de la circulation des passagers, l'amélioration des conditions d'accueil, d'information et d'orientation ainsi que leur sécurité sur les sites de visite. D'après le CDT, le panier moyen d'un croisiériste, en termes d'artisanat et de cadeaux souvenir, pourrait représenter entre 40 € et 90 €.

Baisse du Fonds de Coopération Régionale

Le comité de gestion du Fonds de Coopération Régionale (FCR) a dévoilé des crédits en recul, passant de 355 000 € en 2009 à 288 000 € en 2010, dont 253 000 € effectivement utilisés. Sur les 34 projets présentés, le comité en a sélectionné 12, dont 7 aux Comores. Les projets les plus importants concernent le domaine de la santé aux Comores : 103 000 € seront alloués au Centre Hospitalier de Mayotte pour la poursuite de la coopération sanitaire ; la Croix Rouge recevra 70 000 € pour améliorer les conditions sanitaires dans les écoles primaires. Les autres enveloppes concernent l'éducation, la formation professionnelle et l'environnement. Une place est également accordée à la culture, à l'art et au sport : une subvention de 25 000 € est notamment octroyée à la ligue mahoraise de football pour l'organisation du 3^{ème} tournoi de la Concorde en 2010.

Journées spéciales de la Commission de révision de l'Etat Civil (CREC) à Mamoudzou

Après Koungou, Dzaoudzi et Pamandzi, c'est à la mairie de Mamoudzou que les personnes - nées avant le 10 mars 2000 - désireuses de faire réviser leur état-civil ont pu déposer leur demande. La CREC a pour mission de rétablir les actes détruits ou illisibles, et d'attribuer un nom et un prénom à tous les mahorais. Depuis sa création en 2001, elle aurait rendu 69 000 décisions, concernant pas moins de 150 000 personnes. A ce jour, il resterait 16 000 dossiers à traiter. La CREC sera dissoute le 31 mars 2011, à la date de la création du département. Dès lors, le droit commun s'appliquera.

Adoption du Budget primitif 2010

La séance plénière du Conseil Général du 29 mars a adopté le budget primitif 2010 de la collectivité départementale. Ce budget s'élève à 335 M€. Environ ¼ de l'enveloppe est consacré à l'investissement (71 M€), les ¾ étant dévolus au fonctionnement (264 M€). Avec des recettes inférieures aux dépenses, le déficit global devrait représenter 40,9 M€, contre 72,4 M€ en 2009. Les principaux engagements en matière d'investissement concerneront l'assainissement et la rénovation de l'habitat insalubre, les services de la Protection maternelle et infantile (PMI), le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et les voiries.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	fev.-10	108,1	-1,3%	-0,4%	
Chômage (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi	déc.-09	12 585	25,4%	-	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mensuelles	déc.-09	30 113	3,7%	-16,3%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-09	355 110 184	-	-5,4%
	Exportations (milliers d'euros)	mensuelles	déc.-09	585	56,1%	-16,3%
		cumulées	déc.-09	5 545 562	-	-5,4%
	Taux de couverture en valeur	mensuels	déc.-09	1,94%	0,65 pt	1,12 pt
	cumulés	déc.-09	1,56%	1,56 pt	0,14 pt	

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois	
Trafic aérien (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	janv.-10	423	-12,1%	10,4%
		cumulés	janv.-10	423	-	10,4%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	janv.-10	23 301	-7,5%	20,8%
		cumulés	janv.-10	23 301	-	20,8%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	janv.-10	46,0	-24,8%	65,4%
	cumulés	janv.-10	46,0	-	65,4%	
Trafic maritime de marchandises (Source : Douanes)	Mouvements de navires ⁽¹⁾	mensuels	déc.-09	-	-	-
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés	déc.-09	-	-	-
	Tonnage débarqué ⁽²⁾ (hydrocarbures compris)	mensuels	déc.-09	-	-	-
	cumulés	déc.-08	-	-	-	
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	déc.-09	7 302	-13,5%	6,5%
		cumulées	déc.-09	95 742	-	-21,5%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-09	35 324	0,8%	5,2%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	déc.-09	19 369	3,2%	38,9%
		cumulées	déc.-09	219 622	-	16,6%
Ylang-ylang (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en tonnes)	mensuels	déc.-09	0,0	-	-100,0%
		cumulés	déc.-09	2,1	-	-67,8%
	- valeur (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-09	0,0	-	-
	cumulées	déc.-09	156,4	-	-74,4%	
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	mars-10	85	34,9%	-19,8%
		cumulés	mars-10	211	-	-14,9%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	mars-10	19	18,8%	46,2%
	cumulés	mars-10	62	-	63,2%	
Vanille (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en kg)	mensuels	déc.-09	0,0	-	-
		cumulés	déc.-09	0,0	-	-
	- valeur (en euros)	mensuelles	déc.-09	0,0	-	-
	cumulées	déc.-09	0,0	-	-	

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3476%	0,3462%	0,3346%	0,3434%	0,4060%	0,6450%	0,9530%	1,2150%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Décembre	Janvier	Février	Mars
3,54%	3,60%	3,53%	3,47%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

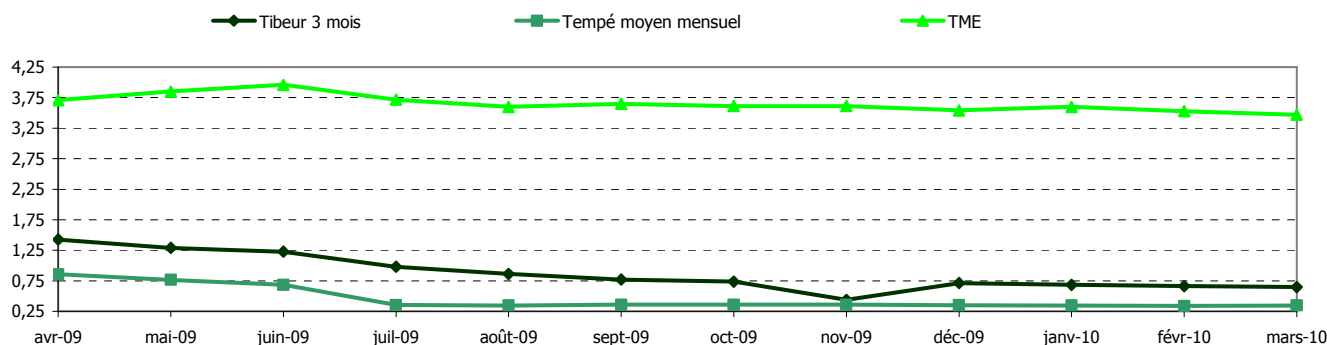
Décembre	Janvier	février	Mars
3,74%	3,80%	3,73%	3,67%

Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,29%			
Prêts à taux variable		5,72%			
Prêts relais		6,25%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,63%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,45%	Découverts en compte (1)		13,33%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,85%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

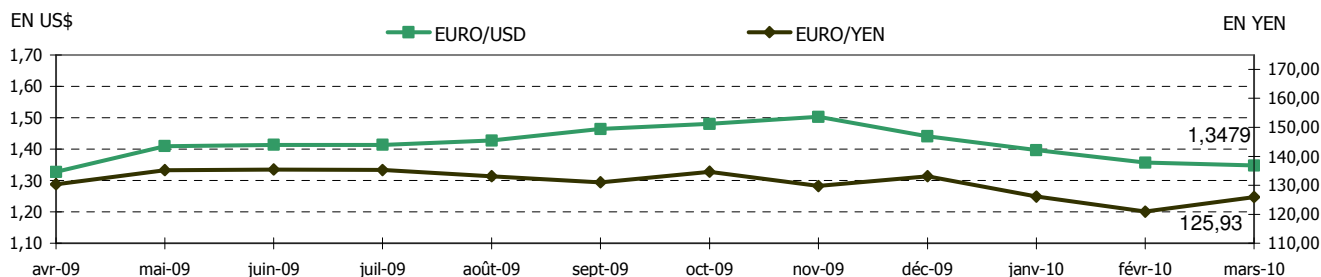
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3479	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8922	EURO/SRD (Surinam)	3,68650
EURO/JPY (Japon)	125,9300	EURO/BWP (Botswana)	9,11740	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,40380
EURO/CAD (Canada)	1,3687	EURO/SCR (Seychelles)	15,9440	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,9084
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88980	EURO/MUR (Maurice)	40,9695	EURO/BBD (La Barbade)	2,68580
EURO/SGD (Singapour)	1,8862	EURO/BRL (Brésil)	2,4043	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,54080
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4653	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,76780	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2853,87	EURO/XCD (Dominique)	3,6258	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK